

BOURGE Associations

édito

sommaire

Édito

Annonces

Vous avez la parole

- Fête du cheval
- Salon de création artistique florale

Du côté de la Maison de la Vie Associative

- Se mobiliser autour du projet associatif
- Un forum associatif
- Accueil des nouveaux habitants
- Horaires d'été

Point d'appui

- Aménagement de la loi Fillon
- Activités occasionnelles
- Maternité
- Aide forfaitaire au remplacement

Mots croisés

Parentèses

L'AG est terminée. Les bilans sont faits et envoyés à qui de droit. Le nouveau bureau est en place et on en a adressé la liste à la Préfecture. Les dossiers de demandes de subvention pour l'an prochain sont quasiment bouclés (?). Les congés des salariés sont signés. Le planning de réservation des salles pour la saison prochaine est bien déposé. On a renvoyé sa fiche pour la mise à jour du site de l'AGLCA. Le programme de formation des bénévoles est arrêté... Ouf ! On va enfin pouvoir souffler un peu, mettre sa vie associative «entre parenthèses» et profiter aussi des vacances !

Pourtant, dans le même temps, l'accueil de vos enfants au centre de loisirs, la réservation de votre gîte, la visite des «vieilles pierres», le spectacle proposé par le festival local, le cinéma en plein air, l'activité de peinture sur soie, l'atelier de cuisine biologique, le stage d'équitation, l'exposition de peinture, la descente de la rivière en canoé, l'information sur les campings ou les hôtels de la région, la course de vélo, le portage du repas à Mamie pendant votre absence, le secouriste au bord de la route, le pompier qui veille au feu de forêt, le maître-nageur sur la plage, la garde de votre chien, la rivière nettoyée, la fanfare du 14 juillet, etc... mais aussi, l'accueil et l'accompagnement de ceux qui ne partent pas en vacances, l'organisation d'une journée à la mer pour les enfants du quartier, les soins aux personnes âgées dépendantes pendant les grosses chaleurs... tout cela pourrait-il exister sans la présence active des associations pendant la période d'été ?

Une bonne partie du secteur associatif travaille pendant que tout le monde se repose. Pensons-y quand nous croiserons bénévoles et salariés associatifs pendant nos vacances : on fait un peu partie de la même famille. Bonnes vacances !

Marie Rouxel

vous avez la parole...

2ème fête du Cheval des Plans d'Hotonnes

L'Office de Tourisme Valromey-Retord (OTVR) reconduit les 21 et 22 juillet prochain l'édition de la Fête du cheval de 10h à 18h à la station des Plans d'Hotonnes.

Au Programme du Samedi 21 juillet

► Randonnée au départ des Plans d'Hotonnes

Monte et attelage, circuit de 30 Km autour des Plans d'Hotonnes

► Poney, ânes et pédestre, circuit de 10 Km

► Le soir, Grill-music. (Inscriptions 20 €)

Dimanche 22 juillet 2007

► Sur le stade international de Biathlon des Plans d'Hotonnes, une carrière de 70 x 40 m permettra les démonstrations de CSO, de poney-games, de maniabilité d'attelage.

Une deuxième carrière un peu plus champêtre en crêpe de bois sera le cadre pour le débardage à cheval, le TREC, et la présentation de races.

Une foire aux produits artisanaux et locaux ainsi que les bancs forains des institutions de la filière équestre agrémenteront les cheminement piétonniers mis en place pour l'occasion.

Entrée 3 € (gratuit pour les randonneurs du samedi et les moins de 12 ans)

Renseignements : Office de Tourisme
Valromey-Retord
j 04 79 87 51 04

Mail :
officedutourisme@valromeyretord.com



Rhône-Alpes



● alzheimer

La maladie d'Alzheimer a été déclarée par le gouvernement «Grande cause nationale 2007». Dans ce cadre, de nombreuses initiatives sont prévues autour de la journée mondiale Alzheimer le

21 septembre 2007.
Le 9 septembre 2007 à Lagnieu, une manifestation cyclosportive est organisée par l'association «Déchaîne ton coeur» au bénéfice de la recherche Alzheimer.

Une grande assemblée publique est prévue à St Maurice de Beynost le 21 septembre 2007. Un concert aura lieu à Bourg-en-Bresse le 13 octobre 2007, proposé par l'association «Bress'Animation» autour du répertoire de l'artiste québécoise Lynda Lemay dont certaines chansons évoquent la maladie d'Alzheimer.

Le bénéfice de ce concert sera attribué à la recherche Alzheimer pour une part et à l'association Ain Alzheimer pour son activité de soutien aux familles touchées par la maladie.

Association Ain Alzheimer
70 bd de Brou
01000 Bourg-en-Bresse
j 04 74 52 10 90

● moteurs

Le Club Alpine Bresse Revermont organise la 3ème Montée de véhicules sportifs d'exception le dimanche 2 septembre à Villereversure.

Club ABR
M. Gérard Grefferat
Lot Le Menhir
01250 Simandre sur Suran

● défense du consommateur

Besoin d'un conseil, d'un soutien, d'aide dans la résolution de vos problèmes liés à la consommation ? Venez rencontrer nos conseillers lors de nos permanences ouvertes au public : les mardis et vendredis de 14h30 à 17h30 à la Maison de la Vie Associative à Bourg ; ou téléphonez au 04 74 22 58 94 ces mêmes jours de 9h30 à 11h.

UFC – Que Choisir de l'Ain
Pierre Rigaud
Maison de la Vie Associative
2 bd Irène Joliot Curie
01006 Bourg-en-Bresse cedex
j 04 74 22 58 94
(mardi et vendredi matin)

● logement : la CNL veille

Depuis 1975, la Fédération de l'Ain de la Confédération Nationale du Logement, agréée association de consommateurs, vous conseille, vous aide à résoudre tous vos problèmes d'ordre locatif. Elle défend les intérêts des usagers du logement et accédants à la propriété. Bureau ouvert de 9h à 11h et de 14h à 17h, sauf vendredi après-midi et samedi. Fermé au mois d'août.

CNL
Fédération de l'Ain
Maison de la Vie Associative
bureau au 1.1
2 bd Irène Joliot Curie
01006 Bourg-en-Bresse cedex
j 04 74 24 80 59

● pèse-plume 01

Depuis mars 2007, l'association a son site internet www.pese-plume01.com sur lequel vous pouvez retrouver l'ensemble de nos activités. Notre association fonctionne avec des médecins qui viennent nous informer gracieusement sur divers sujets liés au poids. Les beaux jours sont là, que vous soyez ou non en vacances, c'est le moment de choisir une alimentation light, saine et colorée, avec tous les fruits et légumes que la saison estivale nous fait découvrir. N'oubliez pas que la boisson indispensable est l'eau, qu'il est important d'en boire au moins 1,5 litre tous les jours et de faire un minimum de 30 minutes d'efforts physiques par jour. Durant l'été aussi, nous sommes à votre écoute. N'hésitez pas à nous contacter.

Pèse-Plume 01
Ludovic Orgé
Maison de la Vie Associative
2 bd Irène Joliot Curie
01006 Bourg-en-Bresse cedex
j 06 87 19 12 17

● bâtiment

Si vous rencontrez des désordres dans votre construction ou rénovation de bâtiments, le CDAU – Centre de Conseil et d'Assistance aux Usagers de l'Habitat – est là pour vous aider à les résoudre. Le CDAU est une association d'experts en bâtiment. N'hésitez pas à nous contacter.

CDAU
Mme Thouny
24 rue Charles Robin
01000 Bourg-en-Bresse
j 04 74 45 11 37

● vigilance

Le mois de juillet commence ; c'est le début des «grandes vacances» et des départs. De nombreux appartements sont proposés à la location et de nombreux voyages sont entrepris. Autant de transactions qui peuvent être la source de litiges si toutes les précautions ne sont pas prises. Il est nécessaire également de savoir comment préserver ses intérêts en cas de souci. Alors pour tout renseignement, n'hésitez pas à consulter l'ORGECO dont les bureaux restent ouverts tout l'été sans interruption.

ORGECO
5, rue St Antoine
01000 Bourg-en-Bresse
j 04 74 22 58 40

● les 20 ans du croquant

A l'occasion des 20 ans de la revue trimestrielle Le Croquant nous vous offrons la possibilité d'acquies notre dernier numéro paru, le n° double 53-54, au prix réduit de 17 € sans frais de port. Au sommaire : Le génocide arménien, Evaristo, Exils...

Le Croquant
Les Amis de la Poésie
Maison de la Vie Associative
2 bd Joliot Curie
01006 Bourg-en-Bresse cedex
j 04 74 22 02 11
Email : michel.cornaton@wanadoo.fr
Site : www.le-croquant.com

vous avez la parole... vous avez la parole... vous avez la parole...

2ème salon de création artistique florale, végétale et des métiers du bois de Saint Rémy les 8 et 9 septembre 2007

Le 2ème salon de création artistique florale, végétale et des métiers du bois de Saint Rémy, organisé par Saint Rémy Sports Basket, ouvrira ses portes le samedi 8 septembre 2007 à 10h jusqu'au dimanche 9 à 18h, avec nocturne le samedi jusqu'à 20h.

En avant-première, le comité organisateur a décidé de proposer dès maintenant aux visiteurs des laissez-passer au tarif promotionnel de 2 € l'unité au lieu du tarif normal d'entrée journalier de 3 €

Ces laissez-passer permettront à leurs possesseurs de bénéficier :

- ▶ d'un droit d'entrée libre sur le salon pendant les deux jours de la manifestation,
- ▶ de la gratuité du magnifique programme mis à leur disposition
- ▶ de la gratuité d'accès aux conférences qui porteront sur les thèmes suivants : «Les roses anciennes chez l'apothicaire et la fleur et ses parfums» (samedi 8 septembre de 16h à 18h et dimanche 9 septembre de 14h à 16h).

Les laissez-passer vous seront proposés par les membres du comité organisateur. Toute commande en nombre important pourra être adressée par écrit, accompagnée du règlement correspondant à :

Saint Rémy Sports Basket, Mairie 01310 Saint Rémy
ou par téléphone au 04 74 24 40 39
ou encore par messagerie électronique :
basketsaintremy@wanadoo.fr

Le comité organisateur vous signale par ailleurs qu'une petite restauration sera assurée sur place et vous invite à vous inscrire pour la «Fête de l'Omelette» du samedi 8 septembre en soirée à partir de 20h. Saint Rémy Sports Basket vous remercie par avance et vous souhaite d'ores et déjà la bienvenue !

Saint Rémy Sports Basket
Mairie 01310 Saint Rémy
j 04 74 24 40 39

Email : basketsaintremy@wanadoo.fr

“Se mobiliser autour du projet associatif”

L'Assemblée Générale du 5 juin dernier a été l'occasion de présenter les propositions d'actions issues de la réflexion sur le projet associatif de l'AGLCA.

3 domaines d'activités ont été redéfinis :

- Lieu ressources pour les associations
- Centre ressource pour les partenaires
- Prestataire au service des associations.

Le Conseil d'Administration a choisi une stratégie de développement de l'ensemble des domaines, en mettant l'accent sur le développement du centre ressource et en élargissant le territoire à l'agglomération, voire au département.

Les actions à mettre en œuvre s'articulent autour de 6 axes :

► **Accueillir les associations** : il s'agit de valoriser la fonction globale de l'accueil au sein de tous les services de l'AGLCA, au-delà du simple lieu «géographique», d'intégrer cette fonction dans une stratégie de communication et d'améliorer la mise en relation de tout contact avec l'AGLCA.

Un groupe de travail composé d'une quinzaine de salariés s'est déjà réuni 2 fois. Il travaille à la réorganisation de cette fonction pour améliorer la qualité du premier contact avec les usagers ainsi qu'à la mise en place d'outils permettant d'avoir une vision globale et homogène des services proposés.

► **Offrir du service** : il s'agit de réaliser une veille sur l'évolution des besoins des associations et de pouvoir offrir une offre transversale de services. Cela devra s'accompagner d'une démarche «marketing». (mise en œuvre à partir de septembre 2007).

► **Mobiliser en interne** : la réussite de l'évolution de notre association passe par une double mobilisation des salariés et des administrateurs bénévoles et, plus largement des associations adhérentes. Des groupes de travail «mixtes» seront constitués (voir plus loin) et nous proposerons des formations permettant aux bénévoles et salariés de prendre toute leur place dans la mise en œuvre du projet (connaissances de l'environnement institutionnel, complémentarités bénévoles/salariés...).

► **Développer les partenariats** : le développement de certaines activités à l'échelle du département et la fonction de centre de ressource assurée par l'AGLCA amènent à rechercher de nouveaux partenariats. Des contacts ont été pris avec le Conseil Général et le Conseil Régional. D'autres pistes restent à explorer.

► **Evaluer la performance** : c'est une réelle «démarche qualité» que nous devons mettre en place avec des outils d'évaluation permettant de valoriser nos actions auprès de nos partenaires.

► **Déménager demain** : la Maison de la Vie Associative aura bientôt 40 ans. Le bâtiment n'est plus aux normes pour accueillir du public (accessibilité handicapés, résistance au feu...) et nous ne pouvons répondre à l'ensemble des demandes. Il va donc être nécessaire d'envisager, à moyen terme, soit des travaux de réhabilitation, soit un déménagement. Sans se substituer aux décisions des élus, cet éventuel changement peut être une opportunité de réflexion et de propositions pour coller au plus près aux nouveaux besoins des associations locales.

Nous souhaitons d'ores et déjà mettre en place deux groupes de travail ouverts à toutes les associations

● Un **“Conseil de Maison”** de la Maison de la Vie Associative : il aurait pour fonction d'aborder les questions liées au fonctionnement de la Maison de la Vie Associative et de ses services ; il serait également lieu d'échanges et de propositions sur ce que pourrait être une future Maison de la Vie Associative. Ce groupe de travail se veut largement ouvert. S'il concerne les associations hébergées à la Maison de la Vie Associative, il doit aussi accueillir toute association utilisatrice des services de l'AGLCA et souhaitant “apporter sa pierre à l'édifice”.

Une première réunion aura lieu le jeudi 4 octobre à 18 heures,

salle 1.3 de la Maison de la Vie Associative de Bourg en Bresse.

Il s'agira de définir ensemble le rôle et le fonctionnement de ce conseil.

● Un **Groupe de proposition pour l'organisation d'une manifestation inter-associative.**

La participation à la soirée d'accueil des nouveaux habitants et au Village Associatif organisé par les étudiants du CEUBA nous a montré le besoin pour les associations locales de trouver des outils ou manifestations leur permettant de se faire connaître d'un large public. Sans vouloir refaire un «Week-End des Associations», nous vous proposons de réfléchir ensemble à ce que pourrait être une manifestation inter-associative à l'échelle de Bourg ou de l'agglomération.

Réunion le jeudi 18 octobre à 18 heures, salle 1.3 de la Maison de la Vie Associative

Si vous souhaitez participer à ces groupes de travail, contactez Marie Rouxel au 04 74 23 29 43

Un forum associatif le samedi 24 novembre 2007 à l'Espace Salvart d'Attignat

Proposé par le Réseau d'Accueil et d'Information aux Associations, ce Forum portera sur l'évaluation de l'utilité sociale auprès des partenaires de l'association.

Témoignages, expériences, conseils, cadre réglementaire... alimenteront les débats.

Le programme détaillé et les conditions de participation vous seront données dans le numéro de rentrée de Bourg Associations.

Accueil des nouveaux habitants

L'AGLCA sera présente, avec le Centre du Bénévolat des Pays de l'Ain, lors de la traditionnelle soirée d'accueil des nouveaux habitants sous le Marché Couvert de Bourg-en-Bresse le jeudi 13 septembre à partir de 16 heures 30.

La borne interactive et le site internet permettront aux nouveaux bourgiens de découvrir les associations locales.

Aussi, n'oubliez pas de vous faire référencer grâce aux documents joints à cet envoi.

Horaires d'été de l'AGLCA et de la Maison de la Vie Associative

A partir du 14 juillet	du lundi au vendredi	: 9h00/12h00 et 14h00 /19h00
	samedi	: 9h00/12h00 et 14h/17h00
Du 1er au 31 août	FERMÉ LE LUNDI	
	du mardi au vendredi	: 9h00/12h00 et 14h00 /19h00
	samedi	: 9h00/12h00 et Fermé le samedi après-midi

Le service Audiovisuel sera fermé du 6 au 25 août.

Le service Reprographie sera en libre service du 31 juillet au 4 août et fermé du 6 au 25 août.

Maternité

La loi du 5 mars 2007 permet désormais aux femmes enceintes de reporter, dans la limite de 3 semaines, le congé prénatal après l'accouchement. Deux conditions doivent être réunies : le professionnel de santé qui suit la grossesse doit donner un avis favorable, la future mère doit en faire la demande expresse.

Activités occasionnelles : gare au travail dissimulé !

Vous trouverez joint à cet envoi un document de l'URSSAF expliquant les démarches pour être en règle en cas de recours à du personnel occasionnel pour vos manifestations associatives (repas, spectacles...) en passant par le Chèque Emploi Associatif ou par le GUSO. Mieux vaut prévenir que guérir : le recours au travail dissimulé est passible de sanctions pénales et civiles (jusqu'à 45 000 € d'amende et 3 ans de prison !)

Le service «Point d'Appui» de l'AGLCA peut vous aider dans vos démarches.

Contact : Marie-Pierre Bérut.
j 04 74 23 29 43

Email : point-appui@aglca.asso.fr

Aménagement de la réduction Fillon au 1er juillet 2007

Pour les associations de moins de 20 salariés, le coefficient maximal de réduction générale des cotisations patronales (cas d'un salarié au SMIC) est porté à 0.281 au lieu de 0.260.

De ce fait, la formule de calcul du coefficient est modifiée comme suit :

$$\text{coefficient} = \frac{0,281 \times (1,6 \times \text{SMIC horaire} \times \text{nombre d'heures rémunérées} - 1)}{\text{rémunération brute mensuelle}}$$

L'effectif est apprécié au 31 décembre de chaque année en fonction de la moyenne des effectifs mensuels. L'effectif ainsi apprécié détermine le droit au bénéfice du coefficient majoré pour l'année suivante et pour toute la durée de celle-ci.

Pour plus d'information :
www.urssaf.fr

fiche recto verso téléchargeable sur le site www.aglca.asso.fr

Aide forfaitaire au remplacement

La loi du 23 mars 2006 a créé une aide forfaitaire accordée aux entreprises de moins de 50 salariés pour chaque personne recrutée ou mise à disposition par une entreprise de travail temporaire pour remplacer un ou plusieurs salariés en congé maternité ou d'adoption. Cette aide est fixée par décret à 400 €.

CONTACT :

AGLCA
Maison de la Vie Associative
2, bd Irène Joliot Curie
01006 BOURG EN BRESSE cedex

TÉL : 04 74 23 29 43
FAX : 04 74 23 65 26

E-Mail : aglca@aglca.asso.fr
Site : www.aglca.asso.fr

BOURG
en Bresse

N° 67 - Juillet 2007
ISSN 1 152-8931

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Jean-Paul GODEAU

RÉDACTION :
Marie ROUXEL
Bruno HÉRAIL
Marie Pierre BERUT

MAQUETTE : Gisèle PONCEBLANC

REPROGRAPHIE :
aglca
Maison de la Vie Associative
2, bd Irène Joliot Curie
01006 BOURG EN BRESSE cedex

... mots croisés ... mots croisés ... mots croisés ... mots croisés ...

les anciens...

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	E	S	T	■	T	R	O	U	P
II	N	O	U	V	E	A	U	T	■
III	G	R	A	I	N	■	T	I	R
IV	A	T	■	L	U	E	■	L	U
V	G	I	F	L	E	■	S	E	V
VI	E	■	A	A	■	E	T	■	I
VII	M	A	R	G	I	N	A	L	■
VIII	E	N	T	E	■	G	N	O	N
IX	N	E	E	■	M	I	D	I	■
X	T	E	S	S	O	N	S	■	E

et les nouveaux...

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I							■		
II				■					
III				■					
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									
X									

HORIZONTALEMENT

- I - On va bientôt chercher son ombre
Les randonneurs l'empruntent
- II - Pour nouer - Repas auvergnat
- III - Pote - Le même nombre
- IV - Occupation de Regain
- V - A côté de Dijon - Beaucoup - Dedans
- VI - Pas à toi - Grecque
- VII - Vous allez peut-être trouver ce climat cet été
- VIII - Un endroit pour passer des vacances plus fraîches - Nouveaux au CA après l'AG
- IX - Pour accrocher le morceau à l'étal
Gros oiseau
- X - On y lit les nouvelles du jour - Neuf

VERTICALEMENT

- 1 - Job d'été
- 2 - Adores - Néant
- 3 - Organe - On le trouve sur la banquise
- 4 - Commence en pleine nuit
Celles du Tour seront très suivies dans l'Ain
- 5 - Se jette dans le Rhin - Fin de verbe
- 6 - Richesse qui s'expose
- 7 - Vous pouvez en organiser pour remplir
les caisses - Prénom d'un Sir comédien
- 8 - Décoration murale pas toujours bienvenue
On peut vivre de la sième ou préférer s'y mettre
- 9 - Exaucent des vœux
Petite monnaie asiatique
- 10 - Garder vers soi - Vieille note